

"PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR DE LA MICROFINANCE EN RDC , Phase 2" (PASMIF II)

PROGRAMME CONJOINT PNUD-UNCDF

MISSION D'EVALUATION FINALE

TERMES DE REFERENCE

QUELQUES DONNEES SUR LE PROGRAMME

Pays	République Démocratique du Congo		
Titre du Programme	Programme d'Appui au Secteur de la Microfinance, Phase 2		
Acronyme	PASMIF II		
Code Atlas du Programme	Project ID	CORE	NON CORE
	PNUD	00040360	Suède et Belgique: : 00078824
	UNCDF	00076084	Suède: 00075816 Belgique : 00087159

Plan de financement suivant le Document de Projet

Engagements	Monnaie	Montant
PNUD	USD	2 000 000
UNCDF	USD	2 000 000
Ambassade de Suède	USD	4 600 000
Ambassade de la Belgique	USD	5 400 000
<b>Total budget:</b>	USD	14 000 000

"PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR DE LA MICROFINANCE EN RDC , Phase 2" (PASMIF II)

PROGRAMME CONJOINT PNUD-UNCDF

Agence d'Exécution	PNUD, UNCDF
Partenaires de mise en œuvre	MINFIN, BCC, FPM asbl, APROCEC, ANIMF, IMF et Coopec partenaires
Date d'approbation du Programme	Novembre 2010
Date de démarrage des activités	Août 2011
Extension du Programme	Extension sans coût additionnel jusqu'au 31/12/2015 suivant décision du comité de pilotage du 29/05/2014
Durée	4 ans
Programmes antérieurs du PNUD, UNCDF dans le pays	PASMIF, phase 1 (2007-2010)
Évaluations antérieures	Evaluation indépendante à la demande de la Suède en novembre 2012
Dates des audits	Audit du Programme en 2012. Audit Bureau en 2013, 2014 et 2015

**i. Contexte**

**I. 1. Historique du Programme**

Initiative du Gouvernement de la RDC, du PNUD et du FENU, la phase I du "Programme d'Appui au Secteur de la Microfinance"(PASMIF) avait été dotée d'un budget de 2,3 millions de dollars américains pour une période initiale de 3 ans s'achevant au 31 décembre 2009. Le Programme a poursuivi les principaux objectifs suivants : (i) le développement d'un cadre institutionnel adapté par l'appui à l'élaboration d'une politique et d'une stratégie nationale de microfinance, (ii) le développement d'un cadre légal et réglementaire pour une meilleure sécurisation du secteur et (iii) le développement d'une offre pérenne et d'un accès élargi à des services financiers fournis par des institutions de microfinance professionnelles, viables et structurées au niveau de leur association.

Dans le cadre des appuis directs aux Prestataires de Services Financiers (PSF), le PNUD et le FENU ou UNCDF ont initié un mécanisme financier et de coordination en partenariat avec la KfW. Ce mécanisme dénommé Fonds de Promotion de la Microfinance (FPM) a eu pour objet essentiel de professionnaliser le secteur et d'élargir l'accès aux services financiers pour les populations pauvres et à faibles revenus.

Compte tenu du potentiel immense et de la forte demande en services financiers en RDC, et eu égard aux résultats positifs du programme mis en évidence notamment par l'évaluation finale de sa première phase en

## "PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR DE LA MICROFINANCE EN RDC , Phase 2" (PASMIF II)

### PROGRAMME CONJOINT PNUD-UNCDF

décembre 2009, il s'est avéré nécessaire de consolider les acquis du PASMIF pour accompagner le renforcement du secteur et développer des innovations en vue d'une plus grande inclusion financière en RDC.

La deuxième phase du PASMIF ou PASMIF II est en ligne avec les priorités nationales définies dans le DSCR, et vise à contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), par la promotion d'une finance accessible à tous en RDC.

#### 1.2. Le Programme

##### *A. Description sommaire du Programme d'Appui au Secteur de la Microfinance en R. Congo Phase 2.*

La RDC a pour ambition de réaliser les OMD à l'horizon 2020. A cet effet, le Document de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté (DSCR) 2<sup>ème</sup> génération, se fixe comme objectif à l'horizon 2015, d'améliorer sensiblement les conditions de vie de la population. Ainsi, l'amélioration de l'intermédiation financière et la promotion de la microfinance se retrouvent sous les axes stratégiques et actions prioritaires contenus sous les Pilier 1 " Renforcer la gouvernance et la paix" et le Pilier 2 "Diversifier l'économie, accélérer la croissance et promouvoir l'emploi". L'objectif est de permettre au secteur financier de jouer son rôle de financement de l'économie, et d'appuyer les actions relatives à la dynamique communautaire. Les priorités sont le renforcement du contrôle bancaire et le développement du système de paiements et de règlements afin de promouvoir davantage l'intermédiation bancaire, la réforme du cadre réglementaire en matière de micro finance par l'élaboration et l'adoption des lois cadres régissant les Institutions de Microfinance et les Coopératives d'Épargne et de Crédit.

##### 1.2.1 Les objectifs de développement du programme

Compte tenu des résultats positifs enregistrés au cours de la première phase du PASMIF (2006-2009), la phase II du programme a comme objectif de consolider les acquis aux trois niveaux d'un secteur financier inclusif :

- **Niveau Macro** : Appuyer la coordination et le cadre de réglementation et de supervision du secteur en vue de favoriser l'inclusion financière en RDC ;
- **Niveau Méso** : Contribuer au renforcement des capacités et à la consolidation du secteur et développer l'infrastructure financière afin de soutenir la pérennité des services financiers accessibles au plus grand nombre ;
- **Niveau Micro** : Soutenir la professionnalisation des IMF et les innovations pour favoriser un accès plus large et durable aux services financiers, en particulier en milieu rural et dans les zones de relèvement communautaires.

Plus particulièrement, pour les appuis au niveau micro, les bailleurs de fonds ont décidé d'institutionnaliser le mécanisme d'appui technique et financier qui a été initié sous la forme d'un Programme au cours de la phase I. Dans le cadre de la deuxième phase, le Fonds de Promotion de la Microfinance, devenu "Fonds pour l'inclusion financière" a été établi en une entité légale sous la forme d'une Association Sans But Lucratif (ASBL) ayant ses organes propres et une gouvernance professionnelle. Les bailleurs de fonds du FPM ASBL sont actuellement la Banque Mondiale, la KfW, ainsi que le PNUD et UNCDF avec les contributions en fonds canalisés de la Coopération suédoise et de la coopération belge en RDC.

##### 1.2.2 Les résultats attendus du programme sont les suivants :

Au terme des quatre (4) années du programme, les résultats suivants sont attendus :

- une plus grande portée des PSF bénéficiaires des appuis du PASMIF pouvant atteindre le double celle de la phase I (environ un million de clients) dont 50% de femmes,
- au moins 70% des PSF appuyés ont atteint leur autosuffisance opérationnelle,
- amplification ou duplication des innovations financières de la première phase sur l'étendue du territoire national,
- l'implantation des PSF bénéficiaires des appuis dans les milieux ruraux,

## "PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR DE LA MICROFINANCE EN RDC , Phase 2" (PASMIF II)

### PROGRAMME CONJOINT PNUD-UNCDF

- renforcement accru des capacités des acteurs du niveau méso et macro,
- renforcement de l'infrastructure technique et financière du secteur,
- actualisation de la Stratégie Nationale de Microfinance (SNMF) et soutien à l'élaboration d'une stratégie nationale de financement des micros et petites entreprises,
- coordination du secteur mieux assurée,
- appui soutenu au plan d'action de la Banque Centrale de la RD Congo visant notamment la réglementation, la supervision et l'information sur le secteur.

#### 1.2.3 Les organes du programme et les arrangements institutionnels

Le PASMIF II est doté des organes suivants :

- Comité de Pilotage(CP): l'organe d'orientation et de suivi de la mise en œuvre du Programme, composé par les représentants des Ministères impliqués dans l'inclusion financière (Finances, PME, Agriculture) et de la Banque Centrale, ainsi que les représentants des partenaires techniques et financiers contributeurs dans le programme.
- Unité de Gestion du programme : logée au PNUD, elle est l'organe d'exécution des décisions prises par le CP. L'UGP est dotée d'un(e) Spécialiste en finance Inclusive, un(e) Expert(e) en Innovation et Genre, un(e) Expert en Suivi/Evaluation, un(e) Associé(e) au Programme, un chauffeur.
- Le Bureau Régional UNCDF et le PNUD-Kinshasa sont en charge de l'assurance qualité.

Dans la mise en œuvre du PASMIF II, les interventions au niveau macro et méso sont placées sous la coordination de l'Unité de Gestion du Projet (UGP). Elle travaille de façon étroite avec les départements concernés par la microfinance (Ministères et Banque Centrale/Direction des Services des Intermédiaires Financiers -DSIF), les bailleurs de fonds, les Prestataires de Services Financiers (PSF), les Associations professionnelles et autres intervenants du secteur financier.

Le Fonds pour l'inclusion financière (FPM asbl) est le véhicule de mise en œuvre des appuis du PASMIF au niveau micro. Le Conseil d'Administration du FPM asbl est l'organe de décision pour les appuis techniques et financiers en faveur des PSF partenaires. Il est composé de représentants de bailleurs de fonds du FPM (PNUD, UNCDF, BM, KFW). Le FPM est géré par un Prestataire International de Services Techniques (Frankfurt School).

#### 1.2.4. Les bénéficiaires du programme

Le PASMIF II a une couverture nationale en vue de soutenir l'accès durable et équitable aux services financiers dans toutes les provinces du pays. Les bénéficiaires finaux du programme sont les MPME, les populations à faibles revenus, notamment les groupes vulnérables dans les zones rurales non couvertes ou insuffisamment couvertes par les services financiers de proximité (COOPEC et IMF). Les bénéficiaires directs sont les Prestataires de Services financiers (PSF) via le FPM ASBL, les institutions chargées de l'encadrement du secteur (MINFIN, BCC, MPME), les associations professionnelles suivant les catégories prévues par la loi en vigueur (COOPEC et IMF), les prestataires privés de services techniques aux IMF et les organes de gestion du programme (le Comité de Pilotage, le Comité d'Investissement)

### III. Objectifs de l'Evaluation

En prévision de la fin du Programme PASMIF II en décembre 2015, le PNUD et UNCDF ont prévu, conformément aux clauses du Document du Projet (PRODOC), d'organiser une évaluation finale externe et indépendante dudit Projet.

Cette évaluation poursuit les objectifs suivants:

- Mesurer le degré de mise en œuvre du Projet, son efficacité, son efficience et la qualité des produits et des réalisations par rapport à ce qui a été prévu initialement,
- Mesurer la contribution du Programme à la réalisation des objectifs fixés pour ses différents volets d'intervention ainsi qu'à ceux des objectifs globaux (OMD) ;

## “PROGRAMME D’APPUI AU SECTEUR DE LA MICROFINANCE EN RDC , Phase 2” (PASMIF II)

### PROGRAMME CONJOINT PNUD-UNCDF

- Identifier et documenter les grands enseignements tirés et les bonnes pratiques sur les sujets essentiels (assistance technique directe, articulation des Mutuelles de Solidarité et prestataires de services financiers, duplication du produit CEE+, Associations professionnelles, vulgarisation du cadre légal et réglementaire, contrôle et supervision du secteur, l’intégration de la dimension Genre dans le Programme.);
- Fournir l’information nécessaire pour la planification et les décisions futures, tout en donnant les orientations sur la nécessité ou non de poursuivre l’action ;
- Juger de la perception qu’ont les parties prenantes (Gouvernement, Bailleurs, personnel du Programme, bénéficiaires, les membres de la communauté, les partenaires de mise en œuvre, etc.) sur les activités du PASMIF II ;
- Apprécier les chances de survie des actions, la capacité à se poursuivre lorsque l’appui aura cessé.

Pour une bonne prise en compte des recommandations, les résultats de cette évaluation seront partagés avec les Bailleurs de fonds, l’Etat (Minifin, Min agri, Mini PME), la Banque Centrale le Management du PNUD et de l’UNCDF, les partenaires de mise en œuvre, etc.

#### IV. Portée de l’évaluation :

La présente évaluation couvrira le Programme d’Appui au Secteur de la Microfinance en RDC, phase 2 (PASMIF II) dans son ensemble et touchera les différents volets mis en œuvre (Macro, Méso et Micro) par les différents partenaires de mise en œuvre (BCC, FPM-asbl, APROCEC ,ANIMF et les prestataires de services financiers appuyés).

Cette évaluation permettra aux Bailleurs de fonds du Programme en direct ou en parallèle (PNUD, UNCDF, Coopération suédoise, Coopération Belge, KFW et BM) et aux partenaires de mise en œuvre, aux bénéficiaires cibles, aux partenaires gouvernementaux, de disposer des informations attentives au genre sur la pertinence du Projet, son efficacité, son efficience, la manière dont le Programme est mis en œuvre (durabilité versus appropriation), le niveau d’alignement aux priorités nationales, l’impact sur les bénéficiaires.

Il est attendu une documentation consistante des leçons apprises, des bonnes pratiques, y compris celles en matière d’intégration du genre ainsi que l’édition des recommandations découlant de la mise en œuvre du PASMIF II qui soient à la fois stratégiques, faisables et monitorables.

Les résultats de l’évaluation fourniront également des orientations sur les perspectives possibles à l’issue du PASMIF II (faut-il envisager une autre phase du PASMIF ou non).

La portée géographique de l’évaluation est nationale.

#### V. Questions de l’évaluation, niveaux d’analyse et critères d’évaluation :

La présente évaluation finale devra répondre aux critères fondamentaux suivants: (i) apprécier l’efficacité, la pertinence, l’efficience, la durabilité et l’impact du Programme ainsi que les résultats atteints depuis le début de mise en œuvre en comparaison avec le plan initial de travail, sous le prisme du genre et (ii) formuler des recommandations concrètes en vue de la pérennisation des acquis.

- **Pertinence** : apprécier les façons dont le Projet a contribué à répondre aux besoins spécifiques et intérêts socio-économiques et stratégiques des femmes et des hommes et du pays et à résoudre les problèmes identifiés dans la phase de conception et à l’heure actuelle, au regard :
  - ✓ des principes clés de la réduction de la pauvreté tels que définis par le PNUD et UNCDF ;
  - ✓ des principes de l’égalité homme-femme (le projet a-t-il accentué ou reproduit les inégalités, instauré ou préservé l’égalité des chances et des conditions de vie) ;
  - ✓ des objectifs et instruments d’intervention du PASMIF II ;
  - ✓ des besoins spécifiques des bénéficiaires directs et indirects ;
  - ✓ des besoins du secteur de la microfinance ;

## "PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR DE LA MICROFINANCE EN RDC , Phase 2" (PASMIF II)

### PROGRAMME CONJOINT PNUD-UNCDF

- ✓ des effets négatifs sur les hommes et les femmes ;
  - ✓ de l'objectif global du PNUD et UNCDF en matière d'inclusion financière des MPME, des femmes et des hommes en particulier en milieu rural
- **Efficacité** : apprécier dans quelle mesure les objectifs de programmes PASMIF II ont été atteints. Dans quelle mesure le Programme PASMIF II a-t-il contribué à livrer les produits et à atteindre les résultats initialement prévus / définis dans le document de Programme(PRODOC). Dans quelle mesure le projet reflète aussi bien les besoins des hommes et des femmes. De même la mesure selon laquelle la collaboration dans la perspective de genre induit des changements de comportements, dans les habitudes de travail et dans le rapport de pouvoir entre hommes et femmes au sein des organismes partenaires ainsi qu'au sein du projet lui-même.
  - **Efficience** : examiner dans quelle façon les ressources/intrants (fonds, temps, ressources humaines, etc.) ont conduit à des réalisations dans des limites de coûts acceptables. Les ressources humaines, matérielles et financières ... ont-elles été suffisantes pour délivrer les résultats attendus et dans les meilleures conditions ? Les hommes et les femmes bénéficient d'un accès identique aux ressources du projet et en tirent des avantages équivalents ? Les conventions les contrats et procédures sont conçus dans un souci d'égalité ? La perspective genre est intégrée dans toutes les activités et tous les instruments nécessaires à la mise en œuvre du projet.

**Impact** : apprécier l'impact du projet notamment en termes de : (i) investissement dans la mise en place d'un cadre légal adéquat pour le développement du secteur de la microfinance, (ii) renforcement des capacités des acteurs et partenaires du secteur (iii) investissement direct au niveau des prestataires de services financiers (Banques, IMF, Coopéc) de la RDC.

- **Durabilité**: apprécier les perspectives et formuler des recommandations pour la poursuite des activités du PASMIFII. Quelles sont les possibilités de garantir la pérennisation des actions, les stratégies de pérennisation appliquées par les partenaires de mise en œuvre ? Les actions du programme continueront-elles de favoriser des changements après la clôture de la période de mise en œuvre des activités ? Les organisations partenaires sont désireuses d'apprendre et d'inclure la problématique genre parmi leurs préoccupations. Leur fonctionnement respecte le principe d'égalité. Les effets du projet font sens pour les hommes et les femmes et pour les organisations partenaires. Le cadre général de l'inclusion financière est-il propice à l'intégration du genre ?

#### VI. Méthodologie de l'évaluation

Cette évaluation finale utilisera les méthodes et les techniques correspondant aux besoins spécifiques d'information, aux questions énoncées dans les TDRs, à la disponibilité des ressources et aux priorités des acteurs et actrices.

Toutefois, les consultant (e)s fourniront une méthodologie détaillée assortie d'un calendrier d'activités.

A titre indicatif, la méthodologie devra comprendre :

- A. Une phase documentaire où les consultant(e)s doivent analyser toutes les sources d'information pertinentes : les rapports annuels de mise en œuvre, les rapports de missions de suivi, les comptes rendus des réunions des comités de pilotage, les documents de projet, et tous les autres documents susceptibles d'apporter des informations pour permettre d'émettre des jugements basés sur les évidences (10 jours)
- B. Une phase d'entretiens et de visite terrain : Les consultant(e)s doivent également réaliser des entretiens et des enquêtes ou d'utiliser tout autre outil quantitatif et/ou qualitatif qui s'avérerait utile pour recueillir des données pertinentes pour l'évaluation finale (20 jours). Une restitution sera réalisée à l'issue de la phase B auprès du PNUD/UNCDF et du Comité de pilotage du PASMIF II. La mission veillera également au principe de confidentialité pour les cas qui l'exigent.

C. Une phase de rédaction du rapport, présentation et validation (15 jours)

VII. Principaux produits attendus de l’équipe d’évaluation :

Les Consultant(e)s sont chargés de soumettre les livrables suivants à l’équipe chargée de la gestion de l’évaluation:

- **Méthodologie** (y compris la matrice d’évaluation) et calendrier des activités (elle sera soumise dans les 4 jours après la signature des contrats par l’équipe d’évaluation. L’ensemble de la documentation sur le projet sera envoyé aux consultant(e)s avant leur arrivée sur place). Elle aura une longueur de 10 à 15 pages maxi.
- **Projet de rapport final** (il sera soumis dans les 6 jours suivant l’achèvement de visite de terrain)

Le projet de rapport final sera structuré de la même manière que le rapport final et aura une longueur de 20 à 30 pages. Il contiendra également un résumé analytique d’au maximum 5 pages présentant une brève description du projet, de son contexte et de la situation actuelle, de l’objectif de l’évaluation, de sa méthodologie et de ses principaux résultats, conclusions et recommandations. Le projet de rapport final sera soumis aux membres de l’équipe de gestion de l’évaluation et au groupe de référence pour obtenir leurs commentaires et suggestions.

- **Rapport final d’évaluation** (il sera soumis dans les 5 jours suivant la réception du projet de rapport final commenté)

Ce rapport final prend en compte les observations et commentaires des parties prenantes dans les 20 jours suivant les observations reçues. En plus de répondre aux questions d’évaluation, le rapport final doit synthétiser toutes les constatations et conclusions en une appréciation globale du projet et recommandation.

VIII. Ethique d’évaluation :

Cette évaluation sera conduite en conformité avec les principes énoncés dans le Guide pour l’éthique de l’évaluation du Groupe des Nations Unies pour l’évaluation<sup>1</sup> et le code de conduite d’UNEG pour l’évaluation dans le système des Nations Unies.

IX. Arrangements de gestion :

Les rôles et responsabilités clés dans les processus d’évaluation sont répartis comme suit :

- Équipe d’évaluation:** constituée de deux Consultant(e)s Internationaux et d’un(e) Consultant(e) National(e) dont les profils sont définis en annexe. **Rôles** : soumettre l’approche méthodologique, effectuer l’évaluation, soumettre le projet de rapport, la présentation Power Point et le rapport final conformément aux termes de référence.  
Un(e) expert(e) international(e) supervisera le reste de l’équipe et assurera la qualité des résultats de l’évaluation afin de délivrer dans le temps imparti tous les produits attendus.
  - Co-gestionnaires de l’évaluation:** l’Expert en S&E du PNUD, la Chargée de programme de Microfinance. **Rôles:** 1) Préparer les TDRs de l’évaluation, 2) apprêter toute la documentation à mettre à la disposition des évaluateurs-trices, 3) fournir un appui en coordination au groupe de référence, à l’équipe d’évaluation, 4) fournir à l’équipe d’évaluation l’assistance administrative et les informations et données requises; 5) Analyser le document d’approche méthodologique et les rapports d’évaluation pour s’assurer que la version finale répond aux standards de qualité.
  - Groupe d’assurance-qualité** : Unité S&E du PNUD et UNCDF apporte un avis critique externe sur les différents documents produits.
-

"PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR DE LA MICROFINANCE EN RDC , Phase 2" (PASMIF II)

PROGRAMME CONJOINT PNUD-UNCDF

d) **Groupe de référence** : Les représentant(e)s des principales parties prenantes (membres du comité de pilotage, partenaires nationaux, partenaires de mise en œuvre, donateurs, bailleurs bénéficiaires locaux) pour appuyer la collecte des données requises et passer en revue le draft du rapport d'évaluation pour la garantie de la qualité. Un atelier sera organisé avec le groupe de référence pour passer en revue le draft du rapport.

**Rôle du PNUD**: Le rôle principal du PNUD en étroite collaboration avec UNCDF est de mener l'ensemble de la coordination, afin de gérer tout le processus d'évaluation avec l'équipe d'évaluation. Le PNUD devra aussi s'assurer de la dissémination et de l'utilisation des conclusions et des recommandations de l'évaluation afin de renforcer l'apprentissage avec les parties prenantes.

e) **Le commissionnaire** : Le PNUD en étroite collaboration avec UNCDF devra : (i) fournir des conseils aux Evalueurs (trices); (ii) répondre à l'évaluation en préparant une réponse du Management et en utilisant les constats de manière appropriée; (iii) allouer les fonds et les ressources humaines nécessaires; (iv) être responsable et rendre compte de la qualité du processus et des produits de l'évaluation; (v) répondre à l'évaluation en préparant une réponse du management et en utiliser les conclusions de manière approprié

f) **Calendrier pour l'évaluation** :

Publication des postes et soumission des offres	Juillet 2015
Revue technique, revue financière, sélection, finalisation du contrat	Du 10 août au 24 août 2015
Arrivée des évaluateurs-trices à Kinshasa	07 septembre 2015
Revue des documents clés, Préparation du plan d'évaluation et consultation avec l'équipe en charge de gestion de l'évaluation et présentation de la méthodologie	Du 07 au 10 septembre 2015 (Cette étape débutera avant l'arrivée des consultants pour gagner en temps)
Briefing et rencontres avec les acteurs clés du secteur et partenaires du programme à Kinshasa (Gouvernement, BCC, PNUD, Coopération suédoise , Coopération belge, KFW, BM,GIZ,AFD, ,PASMIF UGP, FPM –ASBL, FPM-SAL, APROCEC, ANIME/PST)	3jours : du 11 au 14 septembre 2015
Mission sur terrain dans les provinces du Bandundu, Bas Congo, Nord-Kivu, Sud-Kivu et Kinshasa	10 jours : du 15 septembre au 25 septembre 2015
Soumission 1 <sup>er</sup> draft	28 septembre 2015
Commentaires du 1 <sup>er</sup> draft rapport	5octobre 2015
Séance de validation interne	6 au 7 octobre 2015
Atelier de présentation (avec les partenaires)	9octobre 2015
Soumission rapport final	16octobre 2015

X. **Compétences** :

**Organisation** : Faire preuve d'une capacité de conception, d'organisation, et de planification des stratégies ou plans d'actions et de proposer des solutions pragmatiques.

Capacités à initier des chronogrammes cohérents et rigoureux sur l'exécution du projet.

**Communication** : Démontrer de bonnes capacités de communication orale. Faire preuve de pédagogie et d'initiative.

**Maîtrise personnelle** : Aptitude à travailler sous pression, dans un environnement complexe et évolutif.

**Planification et organisation**: Faire preuve d'une aptitude à planifier et à organiser son propre travail ainsi que celui des autres, aptitude proactive démontrée.

"PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR DE LA MICROFINANCE EN RDC , Phase 2" (PASMIF II)

PROGRAMME CONJOINT PNUD-UNCDF

**Travail en groupe:** Aptitude à interagir, à établir et à maintenir de façon effective aussi bien avec les collègues qu'avec des personnes ayant des cultures différentes, de bonnes relations de travail dans le respect des diversités.

**XI. Qualifications :**

**a. Qualifications des Consultant(e)s Internationaux Senior (Team Leader + Associé) :**

<b>Education</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Diplôme universitaire de niveau supérieur (Master, DEA, DESS) en sciences économiques / Banque/Finances /sciences sociales / humaines/ Marketing/ sciences du développement ou discipline apparenté (au minimum BAC +5).</li> </ul>
<b>Expérience</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Au minimum 15 ans d'expérience en microfinance ;</li> <li>Une bonne connaissance de l'environnement financier et de la microfinance en Afrique ;</li> <li>Une bonne compréhension de l'approche sectorielle et du concept de finance inclusive ;</li> <li>Connaissance approfondie des méthodes et procédures de supervision et d'évaluation de projets et programmes.</li> <li>Capacité d'analyse organisationnelle avérée.</li> <li>Avoir une connaissance approfondie dans l'utilisation des approches genre et de manière spécifique en genre dans le domaine de la microfinance /inclusion financière ;</li> <li>Compétences en gestion d'équipe d'évaluation et des aptitudes rédactionnelles en français et en anglais.</li> <li>Une bonne connaissance du système des Nations Unies, en particulier le PNUD et de son approche en matière de réduction de la pauvreté.</li> <li>Excellent leadership et compétences managériales.</li> </ul>
<b>Langues requises</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une excellente maîtrise de la langue française est exigée.</li> </ul>

**b. Qualifications du/de la Consultant (e) National(e) :**

<b>Education</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Diplôme universitaire de niveau supérieur (Master, DEA, DESS) en sciences économiques / Banques /Finances/sciences sociales / humaines/ Marketing/ sciences du développement ou discipline apparenté (au minimum BAC +5).</li> </ul>
<b>Expérience</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Au moins 7 ans d'expérience dans le domaine de la Microfinance ;</li> <li>Une bonne connaissance de l'environnement financier et de la microfinance en RDC;</li> <li>Une bonne compréhension de l'approche sectorielle et du concept de finance inclusive ;</li> <li>Connaissance approfondie des méthodes et procédures de gestion d'évaluation de projets et programmes ;</li> <li>Avoir une connaissance approfondie dans l'utilisation des approches genre et de manière spécifique en genre dans le domaine de la microfinance /inclusion financière ;</li> <li>Capacité d'analyse organisationnelle avérée.</li> <li>Une bonne connaissance du système des Nations Unies, en particulier le PNUD et de son approche en matière de réduction de la pauvreté</li> </ul>
<b>Langues requises</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Une excellente maîtrise de la langue française est exigée. Compétences et aptitudes rédactionnelles en français.</li> <li>La connaissance des langues locales est nécessaire.</li> </ul>

“PROGRAMME D’APPUI AU SECTEUR DE LA MICROFINANCE EN RDC , Phase 2” (PASMIF II)

PROGRAMME CONJOINT PNUD-UNCDF

XII. Coûts de la mission et financement

La mission d’évaluation finale sera financée par le budget du PASMIF II PNUD/UNCDF. 30% des honoraires des consultants seront payés au démarrage de la mission (après soumission discussion et approbation méthodologie..., 40% dès réception du rapport d’évaluation provisoire et le restant des honoraires sera réglé après approbation du rapport d’évaluation final.

XIII. Instructions aux soumissionnaires

Les candidat (e)s devront soumettre une offre qui comprendra les documents suivants :

<u>Document</u>	<u>Description</u>	<u>Forme</u>
Note méthodologique pour l’exécution de la mission attendue	<ul style="list-style-type: none"><li>• Une note de motivation</li><li>• La démarche ou l’approche méthodologique, les outils ainsi que le chronogramme que vous comptez mettre en œuvre pour réaliser la mission.</li></ul>	Pas de formulaire spécifique
Curriculum Vitae/P11	Remplir le formulaire de P11 en y incluant surtout votre expérience des missions similaires et indiquant au moins 3 (trois) personnes de référence.	Formulaire « P11 (SC& IC » (Cliquer sur « <u>P11 (SC&amp;IC)</u> » pour télécharger le document)
Diplômes	Envoyer les copies de vos diplômes	
Tableau des coûts	Remplir le tableau	« <u>Tableau des coûts</u> » (Cliquer sur « <u>Tableau des coûts</u> » pour télécharger le document)

Annexe